



UPCASS' infos

L'actualité des cadres administratifs des MTES et MCT

Lettre d'information diffusée par le syndicat UNSA-UPCASSE – MAI-JUIN 2018 (n°12)

Editorial

Les orientations du gouvernement présentées dans le cadre d'AP2022, notamment celles destinées à « refonder le contrat social avec les agents publics » ([voir notre article actualisé](#)) sont plutôt inquiétantes, car elles augurent un risque réel de forte dégradation des conditions dans lesquelles la concertation devant se faire naturellement entre l'administration et vos représentants pourrait être menée à l'horizon de 2022 : fusion des instances de concertation (CT et CHSCT), réduction considérable du champ d'intervention des CAP, etc.

Mais que se passe-t-il aux MTES et MCT ? La DRH aurait-elle reçu mission de commencer le travail de sape avant l'heure ? Sans attendre les résultats des négociations engagées avec les organisations syndicales sur ces sujets d'importance ? (sachant que plusieurs groupes de travail sont en place depuis quelques semaines et les premières conclusions ne sont pas attendues avant l'été...).

En matière de CAP, vos élus ont assisté à une extraordinaire réunion le 31 mai dernier lors de la CAP mobilité des AAE, une « réunion marathon » au cours de laquelle les demandes de mobilité ont été malheureusement globalement examinées au lance-pierre ! (la CAP des ITPE était du même acabit...)

Pourquoi cela ? Parce que la DRH avait unilatéralement décidé de supprimer la réunion préparatoire (la « pré-CAP »), qui permettait habituellement d'examiner calmement les dossiers complexes (priorité statutaire, situation professionnelle ou personnelle particulière...) et de ne réserver à la « CAP » que l'examen final des dossiers « mis à l'étude » lors de la pré-CAP. Le résultat est regrettable, et il n'est pas question de réitérer cet exercice pour la prochaine CAP mobilité de novembre !

Nous avons fait part de notre mécontentement auprès de Mme ENGSTRÖM, Secrétaire Générale des MTES et MCT, et avons [réclamé l'organisation d'une réunion préparatoire](#) indispensable à la bonne marche de la concertation avec vos représentants.

Dans le cadre plus général d'AP2022, votre syndicat se prépare à défendre vos acquis tout en se plaçant dans une posture de modernisation. Nous n'hésiterons pas à présenter des contre-propositions constructives et pragmatiques pour garantir les conditions d'une véritable transparence dans les décisions de l'administration qui influencent vos carrières.

Bonne lecture !

Signé : la permanence UNSA-UPCASSE

L'essentiel de l'actualité récente...

Retour sur la CAP mobilité du 31 mai 2018

La CAP mobilité du 31 mai fera date : une CAP hors normes, sans pré-CAP, organisée dans des conditions difficiles... bref, une CAP comme jamais n'en avaient connu les élu(e)s ! Vous retrouverez dans la [rubrique dédiée](#) plusieurs articles dont notre [déclaration liminaire](#), les [résultats officiels](#) mis en ligne par la DRH et le [courrier adressé à la SG](#) du ministère.

Pétition RIFSEEP : l'UNSA-UPCASSE interpelle l'administration en CAP

Les choses ont suffisamment duré concernant le RIFSEEP. Le ras-le-bol des Attachés est général, les effets négatifs dénoncés depuis le début se démontrent régulièrement. Vous avez été très nombreux à signer la pétition en ligne que nous avons initié l'été dernier. Un grand merci pour votre mobilisation et tous les commentaires authentiques que vous avez versés. Le temps est désormais à l'action. Elle a débuté par une [interruption en CAP](#) avec intervention d'une délégation de collègues et lecture d'une déclaration par le Secrétaire National de l'UNSA-UPCASSE (cf. aussi en page 2).

CIA, revalorisation IFSE, rémunération des intérim : il faut patienter un peu...

Il paraît que le gouvernement voudrait développer la rémunération au mérite des fonctionnaires (c'est le 4ème chantier ouvert dans le cadre de la refondation du contrat social avec les agents publics – cf. notre [article sur AP2022](#)). Chiche ! Mais alors, ce qu'ils ne savent pas, c'est que tous les mécanismes déjà existants pour valoriser financièrement le mérite font véritablement défaut aux MTES et MCT. Car les Attaché(e)s sont privés de revalorisation de leur IFSE, de CIA, et même désormais de primes d'intérim... Ça commence à faire beaucoup ! Et [la DRH nous invite à patienter encore un peu...](#)

Élections du 6 déc. 2018 : infos générales

Nous avons mis en ligne un premier article pour vous présenter quelques [informations générales sur les élections](#) professionnelles qui seront organisées le 6 déc. D'autres articles suivront bien sûr.

(suite de l'actualité au verso)

L'essentiel de l'actualité (suite)...

Exa pro APAE 2018 : un rapport attendu

Nous n'avons rien lâché : depuis des semaines, nous avons asséné de messages la DRH, puis la SG, pour insister sur la nécessité de publier le rapport du jury de l'exa pro APAE 2018, rapport qui se faisait exceptionnellement attendre, alors que le processus d'inscription était déjà ouvert pour la session suivante. Finalement, [le rapport a été publié](#).

Recensement des bénéficiaires de l'ASA

Le dispositif de l'Avantage Spécifique d'Ancienneté (ASA) nécessite d'en connaître ses bénéficiaires : un [recensement](#) est en principe engagé dans les services.

Intérim : pas de dispositif alternatif en vue

En matière d'intérim, depuis le 1^{er} avril, les intérim sont bénévoles. On pourrait croire à un mauvais poisson d'avril, mais non, c'est bien réel... L'UNSA-UPCASSE, comme d'autres syndicats également, œuvrent pour exiger la mise en place d'un dispositif alternatif à l'ex-note de gestion du 11 oct. 2011 que la DRH a décidé très brutalement d'annuler sans contrepartie. Nous avons récemment adressé un [courrier de relance](#) à la Secrétaire Générale des MTES et MCT.

Circulaire sur le temps partiel thérapeutique

Les collègues concernés pourront prendre connaissance de la récente [circulaire du 15 mai 2018](#) spécifique à ce sujet.

Des guides de la DGAFP sur le CPF

Des [guides](#) pour mieux comprendre le mécanisme du Compte Personnel de Formation (CPF) et faire valoir votre droit à la formation continue ont été mis en ligne (cf. notre « Grand Angle »).

Journal de bord de la permanence

Pétition contre le RIFSEEP :

[L'UNSA-UPCASSE interrompt la CAP du 31 mai](#) dernier pour remettre la pétition signée par **974 Attaché(e)s** et demander



une audience auprès de la Secrétaire Générale du ministère, afin d'évoquer la situation indemnitaire devenue désormais intolérable. Un grand merci aux signataires de la pétition, et aussi aux collègues qui ont pu se mobiliser le 31 mai !



« L'UNSA-UPCASSE : j'adore, j'adhère ! »

Nous tirons notre légitimité à défendre vos intérêts de vos adhésions. L'UNSA est la première force syndicale chez les Attachés des services de l'État ! Alors pensez à adhérer, ou à renouveler dès maintenant votre adhésion. Un tarif de bienvenue est proposé pour les nouveaux membres (40€). (pour tout renseignement, cliquez sur le logo ci-contre)

Grand angle sur...



« Le Compte Personnel de Formation »

Le CPF vous permet de cumuler des droits à la formation sur un compte qui vous suit tout au long de votre carrière. Vous pouvez utiliser ces heures et ainsi mener à bien un projet de formation. Le CPF a remplacé l'ancien DIF, le Droit Individuel à la Formation, qui reste mobilisable jusqu'au 31 déc. 2020.

Pour [créer votre CPF en ligne](#).

Votre compte d'heures CPF s'alimentera automatiquement à la fin de chaque année, proportionnellement à votre temps de travail réalisé et dans la limite d'un plafond.

De nombreux congés (maternité, paternité, accueil de l'enfant, adoption, parental d'éducation, présence parentale, proche aidant), de même que les absences pour maladie professionnelle ou accident de travail, sont pris en compte pour le décompte du crédit d'heures.

Les heures restent acquises même en cas de changement de service employeur.

Les heures consacrées à la formation pendant le temps de travail constituent un temps de travail effectif et donnent lieu au maintien de la rémunération du salarié.

Pour pouvoir suivre une formation longue, vous pouvez mobiliser les heures de votre CPF et de les associer à votre Congé Individuel de Formation (CIF) ou à une formation prévue par le plan de formation de votre service employeur.

Si vous souhaitez utiliser votre CPF, rapprochez-vous de votre service formation, des ressources humaines ou de votre hiérarchie. [Pour en savoir plus sur le CPF](#).

S'abonner

Pensez à vous abonner à nos publications !

(cliquez sur le logo « S'abonner » ci-dessus pour accéder à la page d'abonnement)

A vos agendas !



Calendrier prévisionnel des CAP de l'année : [→ LIEN](#)

La **prochaine CAP** des AAE se consacrera aux **promotions** (LA AAE 2019, TA AHC 2018 et 2019, TA ES ACH 2018). Elle est prévue les **17 et 18 septembre 2018**.

Calendrier A/A+ cycle 2019-03 : le calendrier du prochain cycle de mobilité a été publié, n'hésitez pas à le consulter dès à présent si vous envisagez une mobilité et à vous rapprocher de [la permanence](#) si besoin.

Le **séminaire 2018 de l'UNSA-UPCASSE** est programmé les 11 et 12 octobre 2018 à PARIS. Les adhérents sont cordialement invités. Plus d'infos prochainement sur le site.

Toute l'information sur votre site internet UNSA-UPCASSE : [👉 Cliquez ICI](#)

Pour toute question sur ce sujet, n'hésitez pas à contacter vos permanents : [👉 Cliquez ICI](#)